



CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF (LICENCE)

ADMISSION A LA MARQUE NF	
N° 05/10.01	du 19/05/2004

La Société :
RF-TECHNOLOGIES
Lange Ambachtstraat 40
9860 Oosterzele
BELGIQUE

MODIFICATIONS	
Indice : 05/10.02-a	Date : 31/01/2005

RECONDUCTION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF	
N° 05/10.02	du 01/01/2005

Pour son usine de :
Oosterzele (Belgique)

Correspondant C.N.M.I.S. SAS	
Gisèle BOVO : Tél. 01.53.89.00.47	

Date de fin de validité de la décision :	
31/12/2005	

est autorisée à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et des Règles de certification de l'application NF-Clapets coupe-feu et volets de désenfumage D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité) pour les produits suivants :

Types de produits :
CLAPETS A SECTION RECTANGULAIRE
COUPE-FEU 2 HEURES – 1500 PASCAL

Identification des produits et Caractéristiques certifiées spécifiques

CU2-15 + CFTH (autocommandé)	CU2-15 + CMEC (télécommandé) CU2-15 + CMEC + ME (télécommandé motorisé)
<p>Mode de commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autocommande par déclencheur thermique taré à 70°C ± 7°C <p>Obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réarmable par action directe sur l'élément mobile après déclenchement à froid <p>Options de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contact de position de sécurité (fin de course) - Contact de position d'attente (début de course) <p>Interdiction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réarmement à distance interdit 	<p>Mode de commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autocommande par déclencheur thermique taré à 70°C ± 7°C - Télécommande électrique <p>Tension : U_c = 24Vcc ou 48Vcc T.B.T.S. Puissance : P_c = 3,5W Rupture ou émission de courant</p> <p>Obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contact de position de sécurité (fin de course) - Réarmable après déclenchement à froid (peut être local ou à distance) <p>Options de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contact de position d'attente (début de course)
<p>Fonctions supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts de position supplémentaires (début et fin de course) 	<p>Fonctions supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts de position supplémentaires (début et fin de course) - Réarmement motorisé (+ ME)
<p>Endurance :</p> <p>Après 150 cycles d'endurance, les caractéristiques des produits sont restées dans les valeurs limites déclarées</p>	<p>Endurance :</p> <p>Après 300 cycles d'endurance, les caractéristiques des produits sont restées dans les valeurs limites déclarées</p>

Caractéristiques certifiées communes à tous les produits

Domaine de validité :

. Classement : **Coupe-feu 2 heures**
 . Pression : **1500 Pascals**
 . Dimensions : **Cf. tableau ci-dessous**
 . Surface libre (dm²) : **[(L - 6) x (H - 6)] / 10000**
 . Sens du feu : **Indifférent**
 . Type de montage : **Encastré**
 En batterie

. Sens de montage : **Axe de la lame horizontal ou vertical**
(selon PV de conformité NF S 61-937)
 . Sens de circulation de l'air : **Indifférent**

Protection contre la corrosion

Mode de fonctionnement : **A énergie intrinsèque uniquement**

Dimensions validées en mm
Et surface libre en dm² : [(L - 6) x (H - 6)] / 10000

H\L	200	250	300	350	400	450	500	550	600	650	700	750	800	850	900	950	1000	1050	1100	1150	1200	1250	1300	1350	1400	1450	1500	
200																												
250																												
300																												
350																												
400																												
450																												
500																												
550																												
600																												
650																												
700																												
750																												
800																												
850																												
900																												
950																												
1000																												

 **Dimensions validées**

Ce certificat dispense le titulaire, pour les produits visés ci-dessus, de la présentation des procès-verbaux de conformité :

- à la norme NF S 61-937,
- à l'Arrêté du 3 août 1999 (pour les clapets installés en paroi béton).

La mise en œuvre des clapets sur cloisons légères nécessite le respect des spécifications reprises dans les Procès Verbaux d'essais de résistance au feu. Ces documents sont disponibles auprès des titulaires.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF S 61-937, à l'Arrêté du 3 août 1999 et aux caractéristiques complémentaires spécifiées dans les Règles de certification NF 264,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément aux Règles de certification NF 264.

Il n'engage en aucun cas AFNOR CERTIFICATION et le C.N.M.I.S. SAS quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter du présent certificat, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION et/ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles Générales de la marque NF et aux Règles de certification NF 264.

Par mandat d'AFNOR CERTIFICATION

Le Directeur Général du C.N.M.I.S. SAS

Denis CLUZEL